

Aborder de concert les enjeux d'avenir



Nicolas Dumas

Président du Medef
Centre-Val de Loire



Jean-Marc Leconte

Commissaire aux comptes,
Délégué du Président
Cour d'Appel d'Orléans

De quelle nature sont les enjeux des entreprises aujourd'hui ?

Jean-Marc Leconte : Les premiers enjeux sont ceux de l'activité, du chiffre d'affaires et des compétences pour le réaliser.

Nicolas Dumas : Il faut y ajouter ceux liés à la transition numérique, dont la cybersécurité qui est un sujet permanent et quotidien, et ceux liés à la RSE, qui est devenue une priorité. L'actualité est la CSRD.

Qu'attendent-elles de leur commissaire aux comptes en matière de durabilité ?

ND : En interne, nous rencontrons un problème de compétence sur ces sujets. Le commissaire aux comptes est le sachant. Nous allons nous tourner naturellement vers lui pour certifier les données extra-financières.

JML : Nous sommes un peu plus de 2 000 commissaires aux comptes à suivre la formation Visa Durabilité qui nous permettra d'auditer les données extra-financières. La problématique de la CSRD tient à son caractère récent, au nombre et à la complexité des normes extra-financières et au manque de compétences pour établir

le reporting de durabilité. Nous sensibilisons les dirigeants et les directeurs financiers à ces questions car il est fondamental d'anticiper. Nous travaillons de concert, avec le Medef, sur ces sujets. Nous organisons, le 26 septembre prochain, avec le Medef, une réunion à Tours sur la CSRD.

Et en matière de cybersécurité ?

ND : Nous attendons qu'il évalue et apprécie l'efficacité de nos systèmes de sécurité et nous alerte si les données sensibles ou les actifs numériques sont en danger.

JML : La mission d'audit des systèmes d'information fait partie de la mission d'audit légal. Nous pouvons également accompagner les dirigeants sur l'efficacité des dispositifs de cybersécurité ainsi que dans l'appréciation des dispositifs RGPD, ce qui renforce notre utilité.

Quel est l'apport du commissariat aux comptes en termes de simplification ?

ND : On rencontre un problème de « surnorme ». Il y a de plus en plus de normes européennes et leur adaptation française est très

compliquée. Le dirigeant a besoin de savoir s'il est bien positionné sur l'échiquier de la normalisation, de la concurrence et de la marge de son entreprise. Le commissaire aux comptes lui permet d'identifier son positionnement, le rassure ou l'alerte en cas de dérive afin qu'il se recentre. Ce rôle est fondamental.

JML : Les normes européennes sont effectivement complexes, pour les entreprises, comme pour les commissaires aux comptes.

Quelle est la valeur ajoutée de l'intervention du commissaire aux comptes ?

ND : La confiance, l'accompagnement et son éclairage sur la gestion de l'entreprise.

JML : Quand un dirigeant publie des comptes, on y accorde plus de crédibilité s'ils sont visés par le commissaire aux comptes.

ND : Surtout si l'actionnariat est dispersé ou qu'il y a un fonds d'investissement dans le capital. Le commissaire aux comptes est alors incontournable.

Le Medef Centre-Val de Loire représente 10 000 entreprises, dont 85% emploient moins de 50 salariés, et 350 000 salariés. Elles interviennent notamment dans les secteurs de l'armement, le transport/logistique, l'aéronautique, la mécanique de précision, l'électronique, la pharmacie, la filière cosmétique et le tourisme.